

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-10-A et SAN-20-A	0502
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6/7
Cotation Groupe RIFSEEP : 3	
Intitulé du poste	
Chargé (e) de mission suivi financier des ESMS	
Intitulé de l'emploi	
Chargé (e) de mission santé et/ou animation territoriale	

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction des coopérations territoriale et de la performance (DCTP)
Direction adjointe	Direction adjointe Financement et performance du système de santé
Pôle	Allocation de Ressources Médico-Sociales

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La Direction des coopérations territoriale et de la performance (DCTP) est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social, • la mise en œuvre du plan Triennal : équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament. <p>La DCTP est composée de trois directions-adjointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie -Direction adjointe Professions de santé et des cadres en établissements -Direction adjointe Financement et performance du système de santé

La Direction adjointe Financement et performance du système de santé est en charge de la coordination et du pilotage de l'allocation de ressources tous champs confondus.

Elle est en charge également sur les champs hospitaliers et MS de bâtir et conduire les analyses relatives à la situation financière des établissements et services.

La commission de contrôle T2A lui est rattachée.

Elle est organisée autour de trois pôles :

- pôle allocation de ressources médico-sociales
- pôle performance/contrôle de gestion
- pôle FIR et allocation de ressources hospitalières

Missions/Activités

Contexte :

La mise œuvre de la réforme tarifaire dans le champ médico-social introduit l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD), qui se caractérise par une inversion de la logique antérieure : la prévision des produits détermine dorénavant celle des charges. L'EPRD établit également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle. Par ailleurs, avant la réforme tarifaire, les ESMS du champ PH étaient suivis de manière individuelle. Le passage sous CPOM tripartite, qui induit le passage en EPRD, a pour conséquence la nécessaire consolidation de l'analyse financière sur le périmètre CPOM, donc sur l'ensemble des ESMS, sous compétence ARS et/ou CD.

Le champ médico-social, secteur en constante évolution, connaît actuellement une réforme importante nécessitant de renforcer l'analyse budgétaire et financière des établissements et services, en particulier dans le secteur Personnes handicapés. Dans le cadre de contrat pluriannuel, associant les conseils départementaux, l'ARS doit désormais avoir une appréhension globale et consolidée de la situation des organismes gestionnaires. Ces évolutions constituent également une opportunité pour construire et mettre en œuvre des outils nouveaux, en lien avec les établissements et services.

Les missions du/de la chargé (e) de mission sont les suivantes :

- **Suivi d'Organismes Gestionnaires (OG) complexes du champ Personnes Handicapées :**
 - analyse EPRD-PGFP et ERRD Tarification
 - Participation au volet financier des négociations contractuelles et des suivis de CPOM en lien avec les Délégations Départementales et les Conseils Départementaux.
 - Analyse des dossiers d'aide à l'investissement, articulation avec les PGFP.
 - Mise en place de Contrats de Retour à l'Equilibre si nécessaire.
 - Rédaction de notes sur la situation financière des OG ...

- **Appui technique au sein du pôle :**
 - Référent régional sur la formation et la méthodologie d'instruction des EPRD-PGFP du champ PH, en lien avec les CD : mise en place et déploiement d'outils d'analyse en interne et pour les OG.
 - Référent régional sur l'analyse financière des dossiers d'aide à l'investissement du secteur PH : harmonisation des instructions et des échéanciers des PPI/PGFP dans le cadre des demandes d'aide à l'investissement ou au moment des négociations des CPOM, tuilage ou appui technique en tant que de besoin aux instructeurs, articulation avec le chargé de mission investissement pour préparer les arbitrages d'aide à l'investissement ...
 - Accompagnement de la réforme tarifaire SERAFIN-PH en lien avec les différents chantiers du

secteur du Handicap (virage inclusif ; mesure de l'activité des ESMS PH ; articulation avec les CPOM...)	
<p>Le/la chargé (e) de mission exerce en collaboration étroite avec les agents du service et de la DAFPSS, ainsi qu'avec et les agents en Délégations Départementales en charge du suivi des ESMS. Il/elle accompagne leur montée en compétence sur l'analyse financière.</p> <p>Il/elle constitue, avec le référent EPRD sur le champ PA, un binôme pour proposer et construire des outils et accompagner la montée en compétence du pôle sur l'analyse financière.</p> <p>Il/elle rend compte de son activité à échéances régulières, et s'adapte au calendrier contraint par la réglementation.</p> <p>Il/elle possède une bonne maîtrise de l'analyse financière des ESMS et des outils informatiques.</p> <p>A défaut d'une expérience en établissement ou service pour PH, Il/elle dispose d'une bonne expérience en analyse financière/contrôle de gestion dans le secteur de la santé.</p>	
Partenaires institutionnels :	
ESMS, Conseils Départementaux, Fédérations des ESMS, DRFIP, ministère de la santé, ANAP, CNSA, DGCS,	
Conditions particulières	
Calendrier contraint pour l'instruction des EPRD et préparation des dialogues de gestion Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).	
Catégorie/Corps-Grade/Niveau	
<p>Le poste est ouvert aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS), - Attaché(e)s, - Contractuels(les) de droit public, - Cadres de niveau 6 ou 7 selon profils <p>Peuvent postuler les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS), - Attaché(e)s, - Contractuels(les) de droit public, - Cadres des niveaux 5B à niveau 7 	

Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement institutionnel et administratif : organisation et fonctionnement des services dans le champ concerné - Cadre légal et réglementaire des champs d'intervention - Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention - Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention
Savoir -faire	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Animer une équipe et conduire un projet - Créer et animer un réseau de partenaires - Appréhender les exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre la politique régionale de santé - Inscrire les actions de l'agence dans le cadre légal et réglementaire

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic / une analyse et dégager des problématiques de santé - capacités d'analyse et de synthèse - Recueillir et traiter l'information (données informatique, réalisations d'entretien) - Appliquer des méthodes de contrôle adaptées - Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du service public - Sens des relations humaines - Capacité d'adaptation - Autonomie et capacité d'initiative - Rigueur dans la réalisation des missions - Réactivité - Capacités de négociation, sens de l'écoute

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	28/02/2019
Date prévisionnelle des entretiens	08/03/2019